

DEPARTEMENT POLITIQUE  
FEDERAL

Berne, le 17 décembre 1976

p.B.15.21.Gr.(1) - NF/zü

Compte rendu des entretiens du 25 novembre 1976  
entre Monsieur Pierre Graber, Conseiller fédéral,  
Chef du Département politique et  
Monsieur Dimitrios Bitsios, Ministre des Affaires  
Etrangères de la République Hellénique

---

Délégation suisse :

Ambassadeur Weitnauer  
Ambassadeur Jolles  
Ambassadeur de Ziegler  
Ambassadeur Bossi  
Ministre Cuendet  
Monsieur Coigny  
Monsieur Andres  
Monsieur Truninger  
Monsieur Nordmann

Délégation grecque :

Secrétaire d'Etat Stavropoulos  
Ministre Tzounis, Directeur général  
des affaires politiques au MAE  
Ambassadeur Protonotarios  
Ministre Mazarakis, Chef de la  
Troisième Direction politique au MAE  
Ministre Vassilicos, Chef du proto-  
cole  
Monsieur Apostolidis, Conseiller  
d'ambassade

1. M. Bitsios ouvre les entretiens et salue la délégation suisse.
2. M. Graber exprime sa joie d'être reçu à Athènes et de pouvoir resserrer les liens avec un pays dont rien ne nous sépare sinon la distance. La Suisse, absente de tant d'organisations internationales, a besoin de contacts avec un nombre aussi grand que possible d'Etats.
3. Abordant les questions de politique européenne, M. Graber rappelle l'intérêt de la Suisse au processus d'intégration, puisqu'elle est elle-même très européenne, au carrefour des civilisations. Tout ce qui peut redonner force à l'Europe nous réjouit. L'accord de libre-échange fonctionne à notre satisfaction, et nous désirons l'étendre (par exemple au domaine des assurances). C'est pourquoi nous nous félicitons, spectateurs intéressés et sympathiques que nous sommes, des efforts de la Grèce pour adhérer au Marché Commun.

./.

- 2 -

C'est précisément parce que nous sommes attachés à l'unité de l'Europe que nous souhaitons que le nouveau processus d'élargissement des Communautés se déroule sans heurts et sans rupture, notamment pendant la période intérimaire. Il faut trouver le moyen d'établir un parallélisme dans les rapports entre la Grèce et ses futurs partenaires de Bruxelles, d'une part, et la Grèce et ses autres amis d'autre part.

De plus, nous constatons que la construction du Marché Commun des Neuf prend un tel poids qu'elle éclipse le reste de l'Europe dans son ensemble : les Neuf non-Neuf (non-membres des CE) sont à l'ombre, un peu en marge du courant : il importe d'en tenir compte lors des négociations sur l'élargissement.

Il y a bien le Conseil de l'Europe, mais il est déconsidéré, comme le démontre le peu de cas que font les différents ministres de ses sessions. Ce n'est donc pas au sein de cet organisme que l'arbitrage des intérêts est possible.

D'ailleurs les Neuf eux-mêmes n'envisagent pas d'utiliser ce forum, mais ils préconisent plutôt le renforcement de contacts bilatéraux. Il est d'ailleurs légitime que le Marché Commun, assailli de difficultés internes, ne cherche pas à s'en créer d'autres à l'extérieur.

M. Graber évoque alors les décisions de la récente conférence ministérielle de l'AELE à Lisbonne, qui a mandaté le Secrétaire général Müller pour sonder les différents Etats intéressés afin de voir quels accords conclure, sur une base multilatérale, avec les candidats au Marché Commun pour sauvegarder le principe du parallélisme de la démobilitation tarifaire. Le "sommet" de l'AELE, qui se tiendra en mai prochain à Vienne, devrait être en mesure de prendre des décisions à ce sujet.

#### 4. Dialogue Nord-Sud

Abordant le second point de son tour d'horizon, M. Graber parle de la Conférence de Paris (CCEI) qui traverse une phase particulièrement délicate.

Nous tenons à informer les Etats qui ne font pas partie de cette conférence, dont nous pensons qu'elle a une importance et une portée exceptionnelles pour l'avenir; bien qu'elle traite de mécanismes économiques, elle revêt une signification capitale du point de vue politique. L'espoir demeure que cette conférence débouchera sur autre chose qu'un échec, qui aurait d'ailleurs les conséquences les plus graves. On s'attend à des résultats modestes, mais qui permettront de préserver l'esprit du dialogue et d'ouvrir la voie à d'autres progrès. Il est nécessaire pour cela que les G-19 abandonnent leur intransigeance et que les G-8 en viennent

- 3 -

à faire des concessions. Pour le moment, la relève en train de s'opérer à Washington ne facilite guère les choses, l'administration Ford étant peu encline à prendre des engagements après son échec électoral. Les USA sont sans doute également moins tributaires que d'autres pour ce qui est de leur approvisionnement. Quant à nous, nous faisons tout ce qui dépend de nous pour éviter le capotage de la réunion.

M. Bitsios s'informe de la procédure : qui prendrait la décision de suspendre ?

M. Jolles :

Les 4 commissions qui composent la CCEI ont terminé le 24 novembre leur dernière session de 10 jours avant la Conférence des Ministres qui devrait se tenir à mi-décembre. Elles ont élaboré un projet de document, une déclaration d'intention politique, à mi-chemin entre une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies et une convention, assez précis et détaillé mais pas tout à fait contraignant.

La négociation sur ce texte, qui a eu beaucoup de mal à démarrer, a fini par aboutir, mais avec des résultats fort minces pour les raisons suivantes :

- a) la CE n'a pas encore fait connaître sa position, dans l'attente du sommet de La Haye. Il s'avérera un peu plus tard que même cette réunion du Conseil Européen ne devrait rien donner : les Neuf mettent en garde leur partenaire contre de vains espoirs à cet égard;
- b) les USA ne veulent plus prendre d'engagements avant l'installation du nouveau Président;
- c) il plane sur la Conférence le risque d'une hausse du prix du pétrole (Conférence ministérielle de l'OPEC à Qatar) : il est en effet malencontreux que les pays industrialisés qui s'appêtent à faire des concessions qui pèseront sur leurs économies doivent encore risquer une pénalisation supplémentaire sous forme d'une hausse du prix du pétrole. Cette menace, prise très au sérieux, freine la négociation.

Dans ces conditions, on discute de l'ajournement de la Conférence ministérielle pourtant dûment convoquée pour les 15-17 décembre à Paris. Mais personne ne veut prendre d'initiative dans ce sens, même si tous - y compris les PVD - le désirent. Toutefois, déclarera M. Jolles un peu plus tard, après avoir reçu de nouvelles informations de Paris, la Communauté serait maintenant disposée à demander le report. La Suède demande que cette démarche n'émane pas du G-8 comme tel, mais seulement de "certains de ses membres".

./.

La Conférence sera donc vraisemblablement renvoyée, tout comme celle de l'OPEP. Il faut éviter que ce délai ne soit le prétexte d'un arrêt des travaux; aussi la Suisse propose-t-elle l'adoption d'un calendrier-programme : séance des commissions en février, conférence des ministres en mars. Mais la situation est encore en plein développement; les deux groupes maintiennent le contact par l'entremise des deux co-présidents Mc Eachen et Pérez Guerrero.

5. M. Bitsios remercie les orateurs qui se sont exprimés et explique que la démarche grecque vers le Marché Commun répond, dans l'esprit de M. Caramanlis, à une préoccupation d'ordre politique autant qu'à une nécessité économique. La Grèce ayant restauré ses institutions démocratiques, il s'agissait d'abord de la sortir de l'isolement dans lequel elle était tenue et de retrouver les amitiés perdues, mais aussi et surtout de protéger la démocratie en ancrant la Grèce au milieu des pays démocratiques européens, malgré la crise qu'ils subissent eux-mêmes.

M. Bitsios partage l'avis du Chef du Département sur le Conseil de l'Europe sans être toutefois aussi pessimiste que lui. On devrait améliorer les discussions politiques en traitant les problèmes à fond et en donnant un tour plus sérieux au débat, quitte à éliminer de l'agenda des sujets de routine ou purement techniques. La Grèce pourra mettre à profit son tour de présidence au premier semestre 1977 pour imposer cette idée. Il espère que les ministres, dans ces conditions, se rendront à Strasbourg et se déclare intéressé à la coopération de la Suisse et des autres neutres dans ce cadre. Il serait utile que lors de la prochaine inauguration des nouveaux bâtiments du Conseil de l'Europe, la CSCE puisse être discutée et que les Neuf fassent connaître leur position à ce moment. Il serait en effet néfaste que l'Europe démocratique se rende à Belgrade avec des propositions différentes. Comme le relevait le Ministre belge des affaires étrangères, il vaut mieux se mettre d'accord sur un nombre restreint de mesures concrètes. La Grèce quant à elle attache de l'importance au nécessaire travail de coordination.

M. Graber prend acte de ces déclarations et rappelle la nécessité d'une solidarité des Non-Neuf. Il ne s'agit pas de tourner le dos au Marché Commun.

M. Graber : "J'ai forcé ma note grise sur le Conseil de l'Europe. Il faut que nous soutenions ses efforts et ceux qui veulent le revivifier, cependant nous ne sommes pas les plus enthousiastes; ce n'est pas notre initiative, mais nous admettons tout à fait que le Conseil de l'Europe est un forum où l'on peut discuter ces problèmes. Nous voyons moins bien en tant que neutre tout autre cadre où l'on pourrait traiter par exemple de la Conférence de Belgrade. Nous ne voulons pas paraître inféodés à un bloc politique, ni créer une troisième force. Nous entendons rester fidèles à notre rôle de dépanneur, le rôle que les neutres et les non-alignés ont joué jusqu'à présent à la CSCE en démontrant l'utilité de cette position que nous voulons préserver

comme c'est notre devoir et notre intérêt. Il est donc normal de s'entretenir de ces affaires au Conseil de l'Europe, mais pas ailleurs".

## 6. Conférence balkanique

Suite à un projet grec lancé après la Conférence d'Helsinki, les ministres des affaires étrangères de Yougoslavie, de Bulgarie, de Turquie, de Roumanie et de Grèce se sont réunis à Athènes au début de cette année pour jeter les bases d'une coopération régionale. Seul résultat concret : dresser une liste de propositions de coopération pratique. A ce jour, la Yougoslavie, la Grèce et la Roumanie se sont seules acquittées de cette tâche en établissant un catalogue de plus de 140 sujets.

Pour ce qui est de la Bulgarie, elle ne participe qu'avec beaucoup d'hésitation à cette Conférence balkanique en raison des pressions de l'Union soviétique laquelle, sans être tout à fait opposée à l'idée, craint qu'elle ne soit en réalité dirigée contre d'autres Etats et en particulier contre elle-même. De plus, la Bulgarie et la Yougoslavie connaissent une certaine tension à propos de la Macédoine.

Pour ce qui est de la Turquie, elle prend une attitude d'expectative; il s'agit de voir l'attitude que prendra la Bulgarie. En revanche, la Yougoslavie et la Roumanie sont très en faveur du projet.

M. Graber : "Je vous remercie de ces précisions. Pour enchaîner, il m'intéresserait de connaître votre appréciation de la tournée balkanique que vient d'entreprendre M. Brejnev, qu'il n'est pas facile de juger sur les signes extérieurs".

M. Bitsios : "Nous avons posé la question à la Yougoslavie. Il court une série de rumeurs sur l'avenir de la Yougoslavie après la disparition de Tito de la scène politique et notamment sur un éventuel danger d'intervention soviétique. Brejnev a voulu démentir ces rumeurs et donner des assurances. L'Union soviétique a effectivement dit qu'elle connaissait et respectait la position yougoslave définie par Tito à de nombreuses reprises et tout dernièrement encore à Berlin et les Yougoslaves se sont montrés satisfaits de cette déclaration. Mais en réalité, cela ne change rien quant au fond car la position de l'Union soviétique peut évoluer en fonction de circonstances modifiées. Pour ce qui est de la Roumanie, on constate que l'Union soviétique s'efforce de la ramener au bercail, qu'au moment où Brejnev était présent, le Ministre du commerce extérieur américain était également à Bucarest tandis qu'une mission roumaine était dépêchée à Pékin. Les Roumains ont beau dire que ces deux dates ont été fixées avant celle de la visite de Brejnev, on s'interroge néanmoins sur la signification de ces manoeuvres. Il semble que depuis quelque temps les Roumains paraissent plus sages à l'égard des Soviétiques qu'il y a un an. On ne parle plus du couloir que

l'Union soviétique voulait obtenir et la dépendance économique n'explique pas tout. Par exemple, les USA viennent d'accorder un prêt de 1 million de dollars".

## 7. CSCE

M. Graber : "Comment appréciez-vous les progrès de la CSCE depuis Helsinki ?"

M. Bitsios : "Ils ne sont pas spectaculaires, mais si l'on veut prendre au sérieux ce qui se traite, il faut avoir de la patience. J'aurais pensé qu'à Strasbourg on aurait pu mettre en commun nos efforts non pas pour avoir des vues uniques mais une similitude. La Grèce quant à elle a son point de vue propre sur la corbeille 3 en relation avec le traitement de certains ressortissants grecs en Union soviétique. Ce que nous désirons, c'est que Belgrade ne se transforme pas en un forum pour des controverses et que l'Union soviétique n'essaie pas d'introduire de nouveaux éléments, comme elle a déjà essayé de le faire. Il suffirait de proposer certaines mesures pour démontrer qu'Helsinki n'est pas restée lettre morte, par exemple dans le domaine de la sécurité, de la programmation des manoeuvres militaires, de la présence d'observateurs, enfin prévoir une série de mesures qui permettraient un travail plus systématique."

M. Graber est frappé par cette approche réaliste et prudente. "Notre opinion publique, très sensibilisée à ces problèmes, avait une perception inadéquate de l'affaire et attendait trop d'Helsinki. Il est un peu décevant que la corbeille 3 n'ait pas été mieux réalisée, cela dit sans minimiser les quelques progrès obtenus dans le domaine de l'information et du regroupement des familles. Quant aux CBM, nous pensons qu'il vaut la peine de constater le progrès et d'étendre ces mesures aux mouvements de troupes. Bien sûr, cela reste sans effet sur le plan de la sécurité proprement dite, mais cela possède une signification psychologique."

Pour ce qui est du SRPD, nous restons attachés à la substance de notre projet sans insister sur le caractère obligatoire de l'arbitrage. Nous voudrions qu'au moins la procédure soit obligatoire."

M. Bitsios : "Même si on réussit à rendre obligatoire la procédure, ce serait un grand succès : nous-mêmes avons bien du mal à convaincre nos amis turcs de se rendre à La Haye à la CJI."

M. Jolles : "Si vous me permettez, avant de quitter les sujets européens, je voudrais savoir si, une fois dans la Communauté européenne, vous serez prêts à vous tourner vers d'autres groupements européens comme vous venez de le dire. En ce qui concerne l'AELE, ses relations avec la Grèce seront réglées à ce moment-là sur la base de l'accord de libre-échange AELE-CEE."

M. Bitsios : "J'avais en vue l'évolution politique et je ne pensais pas à la Communauté européenne exclusivement. Nous ne sommes pas favorables à une division des forces démocratiques, mais les pays européens forment une famille ayant les mêmes régimes et idéaux, même si certains ne peuvent pas ou ne veulent pas adhérer à la CEE. Vous abordez le problème sous l'angle économique qui sera discuté demain. Nous nous préoccupons des relations bilatérales seulement quand nous serons entrés dans la Communauté, actuellement nous en serions empêchés."

M. Jolles : "Nous aurons une conférence au sommet des pays de l'AELE à Vienne au mois de mai et nous avons parlé à Lisbonne de l'ordre du jour. Nous y prendrons des initiatives avec un certain retentissement politique. Notre idée est d'utiliser cette réunion pour lancer une négociation avec les candidats à l'adhésion à la Communauté européenne de manière à déterminer leurs positions. Au préalable, nous prendrons contact avec Bruxelles, mais les Communautés sont loin de s'opposer à ce que nous prenions cette initiative, c'est pourquoi nous tenions à vous informer de ces négociations, mais ces idées seront traitées demain."

## 8. Chypre

M. Bitsios : "C'est le principal problème de la région. Pour nous, les seuls accords qui servent de cadre juridique à la situation à Chypre sont ceux de Zurich et ceux de Londres. Il n'est pas possible de négocier une solution sur la base de ce qui s'est passé à Chypre. Nous voulons bien envisager une Fédération à condition qu'elle ne soit pas étanche; auparavant le problème des réfugiés et celui de la liberté de mouvement doivent être résolus. Mais le véritable problème est que les Turcs ne veulent pas se prononcer. Il y a encore deux autres sujets dans notre contentieux avec la Turquie : la mer Egée et l'espace aérien. Nous avons repris contact directement avec la partie turque dès le vote du Conseil de sécurité et organisé des entretiens sur chacun de ces thèmes. Alors que nous étions plus optimistes sur le résultat des pourparlers de Paris sur l'espace aérien et plus pessimistes sur les conversations de Berne relatives à la mer Egée, c'est le contraire de ce que nous attendions qui est arrivé. On a frisé l'échec à Paris et nos négociateurs sont rentrés optimistes de Berne."

Pour ce qui est de l'espace, les Turcs demandent l'abolition de la ligne de liaison radio qui permet de contrôler la navigation aérienne civile et d'établir deux zones par moitié environ dont l'une serait grecque et l'autre turque, cette dernière comprenant notamment les îles de la mer Egée. Or, la pratique internationale définie par l'OACI est précisément de ne pas séparer un Etat. La Grèce n'est donc pas d'accord. En revanche, elle est prête à faire installer des appareils d'alerte avancée qui permettraient aux Turcs d'être renseignés, ce que ces derniers ont refusé."

"En revanche, à Berne un accord sur la procédure a pu être conclu. La Turquie avait d'abord accepté d'aller devant la Cour pour discuter de la base juridique applicable au cas des îles de la Mer Egée, puis elle a refusé d'approuver le compromis qui aurait permis aux deux parties de saisir simultanément la Cour au profit d'une négociation directe à entamer entre les deux parties. La Grèce a approuvé le principe de cette négociation à condition qu'elle ne se déroule pas dans le vide, mais qu'on puisse régler les principes internationaux et qu'on dégage les leçons utiles. C'est précisément la tâche de la Commission créée à Berne. En outre, on a assorti cette décision de mesures destinées à renforcer la confiance en prenant l'engagement de ne pas se livrer à des actions unilatérales qui préjugeraient de ces travaux. C'est ainsi qu'on ne reverra pas de navires du type Sismik en mer Egée. Cette clause doit demeurer secrète pour éviter les assauts de la propagande."

M. Tzounis : "Il faut ajouter que nous ne voulons pas négocier au risque de porter atteinte à notre position juridique. Aussi sommes-nous tombés d'accord que le document de Berne de même que les autres documents produits ne pouvaient être portés devant aucune autre instance, de manière à éviter toute difficulté."

M. Bitsios : "Je désire encore expliquer pourquoi nous avons affaire à deux appréciations différentes. Les Turcs ont tout intérêt à donner l'impression qu'ils entrent dans une nouvelle phase de leurs relations avec la Grèce, ne serait-ce que par égard aux partenaires de l'OTAN qui insistent pour un règlement. D'autre part, la Turquie a un problème avec le Congrès des Etats-Unis, qui subordonne l'octroi d'un crédit de 1 million de dollars en 4 ans à des progrès entre les relations gréco-turques; mais la question qui se pose est de savoir combien de temps les Turcs tiendront leur parole. Ils reviennent en effet si souvent sur leurs décisions que nous sommes devenus sceptiques et que nous n'avons en fait aucune indication que la Turquie soit réellement plus modérée en privé qu'en public, où elle nous rappelle constamment qu'il y a 40 millions de Turcs face à 10 millions de Grecs; elle veut récupérer la mer Egée. Or, le Traité de Genève de 1958 sur le droit de la mer reconnaît l'existence du plateau continental des îles; aussi devons-nous émettre de grandes réserves sur l'attitude de la Turquie; nous ne ménageons aucun effort pour résoudre notre problème par des moyens pacifiques, nous envisageons différentes mesures de désarmement, mais la situation est évidemment tendue."

## 9. Autre sujet

Impressions grecques sur l'ONU : la question du siège de certains organes

---

M. Graber : "Nous poursuivons notre approche lente vers l'ONU politique. Nous sommes déjà en effet très engagés dans l'ONU technique. Nous continuerons à tâcher de persuader le peuple que la Suisse n'est



pas destinée à être le seul Etat qui reste en dehors de l'ONU. Tôt ou tard, la Suisse sera membre de l'ONU, même si le peuple ne se rend pas encore compte de l'interdépendance, mais nous devons user de beaucoup de doigté et de patience. Quant au problème Genève-Vienne, il est relativement mineur. Depuis que les Autrichiens se sont lancés dans les constructions du Donaupark, nous avons tâché de nous mettre d'accord avec eux. La Suisse ne prétend pas à un monopole exclusif. Pas question d'un deuxième centre en Europe, ne serait-ce qu'en raison des prétentions du tiers-monde à abriter lui aussi des organes des Nations Unies. Nous étions d'accord s'il s'était agi de loger un certain nombre de fonctionnaires, mais nous n'estimions pas juste de devoir creuser un trou à Genève si c'était pour boucher celui de Vienne. Nous n'étions pas d'accord avec l'idée du départ d'institutions auxquelles nous sommes attachés. A l'origine, il s'agissait d'enlever la Communauté économique pour l'Europe et l'Autriche y a finalement renoncé et il faut admettre que le rapport Waldheim tient compte en principe de notre désir et qu'il propose de tempérer la croissance de Genève mais non d'en extraire des organismes déjà implantés. Pour ce qui est de la phase concrète, nous tenons à garder à Genève des organes qui correspondent à la vocation humanitaire et de paix qui sont conformes à l'esprit suisse et à la vocation de Genève. Si nous devons renoncer aux stupéfiants, nous nous inclinons, mais nous considérons qu'il est faux de vouloir déplacer l'UNDRO; nous sommes surtout très sensibles au projet de transférer à Vienne la CCD. Visiblement, il ne s'agit pas là de remplir les tours du Donaupark - d'ailleurs le staff est en réalité à New York - mais il s'agit d'attirer la Conférence proprement dite pour justifier le monumental centre de conférences que Vienne veut établir et là nous ne sommes plus d'accord."

M. Bitsios : "Il s'agit aussi de décongestionner New York."

M. Graber : "Oui, c'est bien ce qui est prévu en principe. Il reste à savoir si ce sera effectivement le cas."

M. Stavropoulos : "Pourquoi par exemple les pays africains, qui sont tellement opposés aux Etats-Unis, tiennent quand même à réunir la session de la Conférence sur le droit de la mer à New York et font valoir des objections contre Vienne et Genève ?"

M. de Ziegler : "Ce sont des considérations pratiques qui ont pu les inciter à choisir New York comme lieu de leur prochaine réunion, de même que des considérations tactiques ont pu les conduire à donner suite à un vœu des Etats-Unis, qui souhaitent le maintien de la Conférence à New York."

## 10. Divers

M. Bitsios remercie encore le Conseil fédéral de tout ce que la Suisse fait à Chypre, sa contribution à la force des Nations Unies et l'assistance aux réfugiés : "Geste que nous apprécions beaucoup."

M. Graber accepte ces remerciements et répond que nous tâcherons d'être fidèles à ce qui est la vocation de la Suisse.

pas encore capable de l'interdépendance, mais nous devons user de beaucoup de diligence et de patience. Quant au problème Genève-Vienne, il est relativement simple. Depuis que les Autrichiens se sont installés dans les compétences de Dornbaur, nous avons l'impression de nous battre d'égal à égal avec eux. La Suisse ne préfère pas à un monopole exercé par l'Autricie d'un deuxième centre en Europe, ce serait-ce qu'un raison des présentations du tiers-monde à l'extérieur qui était des organes des Nations Unies. Nous étions d'accord s'il s'agissait de louer un certain nombre de fonctionnaires, mais nous n'avons pas pu nous en tenir à ce devoir d'écouter un tiers-monde qui s'est porté pour chercher dans la Vienne. Nous n'étions pas d'accord avec l'idée de départ d'installations auxiliaires nous sommes restés à l'origine. Il s'agissait d'enlever la Communauté économique pour l'Europe et l'Autricie y a finalement renoncé et il faut admettre que le projet valdheim tient compte en principe de notre désir et qu'il procure de l'empêcher la croissance de Genève mais non d'en extraire des organismes déjà installés. Pour ce qui est de la phase opérationnelle, nous tenons à garder à Genève des organes qui correspondent à la vocation humanitaire et de paix qui sont conformes à l'esprit suisse et à la vocation de Genève. Si nous devons renoncer aux étudiants, nous nous inclinons, mais nous considérons qu'il est faux de vous leur déléguer l'UNHCR; nous sommes surtout très sensibles au projet de transférer à Vienne la CDD. Vitelement, il ne s'agit pas de remplir les locaux de Dornbaur - d'ailleurs le local est en réalité à New York - mais il s'agit d'attirer la Conférence proprement dite pour faciliter le mouvement centre de conférences que Vienne veut établir et là nous ne sommes plus d'accord.

M. Hiltner: "Il s'agit aussi de décongestionner New York."

M. Graber: "Oui, c'est bien ce qui est prévu en principe. Il reste à savoir si ce sera effectivement le cas."

M. Sturzenegger: "Pourquoi par exemple les pays africains qui sont tellement opposés aux Etats-Unis, tiennent quand même à venir à la session de la Conférence sur le droit de la mer à New York et font valoir des objections contre Vienne et Genève?"

M. de Ziemer: "Ce sont des considérations pratiques qui ont fait que nous avons choisi New York comme lieu de leur prochaine réunion de même que des considérations pratiques ont fait choisir à nous par suite à un vote des Etats-Unis, qui normalisent la situation de la Conférence à New York."

10. Divers

M. Hiltner remercie encore le Conseil fédéral de tout ce que la Suisse fait à l'étranger, sa contribution à la force des Nations Unies et l'assistance aux réfugiés: "Gardez que nous apprécions beaucoup"